



Fiche thématique

Agriculture et pêche

Dernière mise à jour : Novembre 2025

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Contexte

Le secteur agricole, forestier et halieutique est un pilier de l'économie tunisienne, contribuant de manière déterminante à la sécurité alimentaire et à l'emploi. Cependant, les effets du changement climatique et la pénurie d'eau posent des défis croissants, rendant indispensable l'adoption de modèles de développement durable. En 2024, la coopération italienne a renforcé son engagement en promouvant une **approche intégrée** entre le développement rural, la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources. En Tunisie, les interventions ont soutenu la diversification économique et la valorisation des ressources naturelles, humaines et culturelles, en accordant une attention particulière aux régions les plus défavorisées du sud du pays. Conformément aux politiques nationales et à l'Agenda 2030, les projets financés ont renforcé les filières agricoles et halieutiques (OSS2), amélioré la gestion des ressources naturelles (OSS15) et favorisé une gouvernance locale plus efficace (OSS8).

Bleue Tunisie – Programme de soutien à l'économie bleue pour le développement durable des communautés côtières en Tunisie

En 2024, le programme de soutien à l'économie bleue pour le développement durable des communautés côtières en Tunisie, appelé « Bleue Tunisie », a été approuvé. Il vise à promouvoir une économie bleue durable grâce au développement de zones côtières efficaces et compétitives. Les actions prévues comprennent la modernisation des infrastructures des ports de pêche artisanale et le développement socio-économique des communautés côtières, afin d'améliorer les conditions de vie des pêcheurs et de préserver les écosystèmes marins. Le secteur de la pêche est un élément important de l'économie tunisienne, représentant 8 % des exportations du secteur primaire et fournissant environ 54 000 emplois directs à la population nationale. En 2023, la contribution du secteur agricole et de la pêche au produit intérieur brut (PIB) était d'environ 9,5 %¹ et le taux de production mensuel moyen de « poissons et produits de la pêche préparés » dépassait 70 tonnes. Il convient de noter que, contrairement à d'autres secteurs, ceux de la pêche et de l'agriculture ont été relativement peu touchés par la

¹ [Agricoltura, valore aggiunto \(in % del PIL\) – Tunisia. Banca Mondiale \(2023\)](#)

pandémie de COVID-19. La coopération italienne consacre au secteur de l'agriculture et de la pêche un total de 269,1 millions d'euros (133,3 millions d'euros sous forme de prêts, 25 millions d'euros provenant de la conversion de la dette et 110,8 millions d'euros sous forme de subventions). En ce qui concerne le programme susmentionné, les ressources sont réparties entre les initiatives suivantes :

Appui à la modernisation des ports de pêche et à la formation professionnelle dans l'économie bleue en Tunisie

Budget : EUR 27,5M dont 25M (crédit) et 2,5 (don)

Date de début : 2025

Organisme de mise en œuvre : MARHP et DGPAq

Objectif général : Promouvoir l'économie bleue en développant des zones côtières compétitives, durables et inclusives qui respectent leur patrimoine marin.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme plus large « Bleue Tunisie » et prévoit la modernisation des ports de Sidi Daoued, El Kraten, Mahres, Skhira et El Keft, ainsi que la réhabilitation des centres de formation à Sfax et Zarzis.

L'initiative a pour objectif principal de promouvoir une économie bleue à travers le développement de zones côtières compétitives, durables et inclusives, en s'attaquant à des problèmes tels que

l'inefficacité des infrastructures portuaires et l'absence d'un système de formation adéquat. Le but est de stimuler les investissements et d'améliorer la compétitivité grâce à une approche intégrée et territoriale.

NEMO HOUT - Renforcement de la filière pêche dans les communautés côtières des gouvernorats de Nabeul, Sfax et Médenine

Le projet « NEMO HOUT - Renforcement de la filière pêche dans les communautés côtières tunisiennes des gouvernorats de Nabeul, Sfax et Médenine » fait partie intégrante du programme plus large Bleue Tunisie et vise à intégrer les ports de Sidi Daoud, El Kraten, Mahres, Skhira et El Keft dans le tissu socio-économique local, en améliorant les opportunités d'emploi et en soutenant la pêche artisanale, tout en renforçant

Budget : EUR 5,5M

Date de début : 2025

Organisme de mise en œuvre : CIHEAM Bari

Objectif général : Promouvoir l'économie bleue en développant des zones côtières compétitives, durables et inclusives qui respectent leur patrimoine marin.

les capacités des autorités locales en matière de contrôle de la pêche illégale. Grâce à une approche inclusive et intégrée susceptible de renforcer toutes les étapes de la filière halieutique, NEMO HOUT vise à promouvoir l'économie bleue de la Tunisie, en accordant une attention particulière aux conditions de travail des petits pêcheurs et des entreprises commerciales, ainsi qu'aux services publics et privés nécessaires pour garantir la disponibilité de produits de qualité aux consommateurs. Le soutien à la filière halieutique a donc pour objectif d'augmenter la valeur des produits de la mer sans accroître la pression sur les ressources marines, en réduisant les pertes dans le secteur et les pratiques de pêche illégales. L'objectif final du projet est de promouvoir les zones

côtières grâce à un modèle socio-économique respectueux de l'environnement et capable d'encourager des activités économiques compétitives, durables et inclusives.

Programme de lutte contre la pauvreté par la valorisation de la filière élevage dans le Gouvernorat de Tataouine

Le projet vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans le gouvernorat de Tataouine et, en particulier, à réduire la pauvreté et le chômage de la population rurale de la zone du projet. L'objectif est de contribuer au développement local, économique et social de la zone d'intervention en créant de nouvelles opportunités de revenus et d'emploi dans les secteurs de l'élevage et de l'agroalimentaire. L'intervention se concentre sur le renforcement de deux filières stratégiques : (i) la valorisation du

Budget : EUR 1,4M

Date de début : 2015

Organisme de mise en œuvre : Office de Développement du Sud Tataouine - ODS

Objectif général : Contribuer à l'atteinte des objectifs de développement du Gouvernorat de Tataouine, notamment la lutte contre la pauvreté à travers la création d'emplois dans les secteurs de l'élevage et de l'agroalimentaire.

secteur de l'élevage ovin pour la production de viande de qualité et (ii) la diversification de la production agricole dans les périmètres irrigués du territoire afin d'encourager l'élevage semi-intensif de chèvres destinées à la production de lait et de dérivés. L'objectif est d'augmenter la productivité et d'améliorer à la fois la qualité et la quantité de viande rouge produite, tout en favorisant le développement de l'élevage semi-intensif et intensif de chèvres laitières. Ce dernier sera intégré dans les systèmes de production des périmètres irrigués, favorisant ainsi une filière laitière plus efficace et durable.

Projet de développement rural intégré dans les délégations de Hazoua et Tamerza (Gouvernorat de Tozeur)

Budget : EUR 5,9M

Contribution AICS : EUR 5,1M

Date de début : 2020

Organisme de mise en œuvre : CRDA - Commissariat Régional de Développement Agricole di Tozeur

Objectif général : Améliorer les conditions de vie des populations rurales des Délégations d'Hezoua et de Tamerza (Gouvernorat de Tozeur).

Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la désertification, l'érosion des sols et la surexploitation des pâturages, en promouvant la protection de l'environnement à travers des initiatives visant au développement durable des écosystèmes agro-sylvicoles et pastoraux. Il vise également à une gestion responsable des ressources naturelles dans les zones rurales, contribuant ainsi à la stabilisation et à l'amélioration des conditions de vie des

populations dans les zones frontalières. Dans ce contexte, le projet vise à renforcer le développement rural intégré et durable en renforçant la participation des communautés locales et en valorisant les ressources territoriales. L'intervention se concentre sur la consolidation des structures associatives existantes, le renforcement des compétences

locales et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, avec une attention particulière à la protection de l'environnement et au reboisement. Des interventions ciblées visent également à rendre plus efficace l'utilisation de la ressource en eau, en promouvant une gestion intégrée et durable des ressources hydriques et agricoles, et à favoriser la diversification des activités productives, contribuant ainsi à une plus grande résilience économique et écologique des communautés rurales. Parallèlement, le projet vise à améliorer les conditions socio-économiques des familles rurales grâce à la diversification des sources de revenus, au renforcement des filières agricoles et zootechniques et au soutien à l'entrepreneuriat local. Les actions prévues comprennent le soutien à l'organisation des producteurs, l'introduction de pratiques innovantes et la promotion d'instruments financiers inclusifs, dans le but de créer de nouvelles opportunités de revenus, de renforcer la résilience des communautés et de favoriser une gestion plus durable du territoire.

Actions de soutien à la mise en place des Bioterritoires tunisiens

Budget : EUR 3.5

Date de début : 2025

Organisme de mise en œuvre :
CIHEAM Bari

Objectif général : Améliorer la compétitivité et la durabilité du secteur privé tunisien en promouvant les principes et les pratiques de l'agriculture biologique pour un développement territorial intégré.

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'intervention « *Actions préliminaires pour la constitution des Bioterritoires en Tunisie* », mise en œuvre par le CIHEAM Bari en collaboration avec la Direction générale de l'agriculture biologique (DGAB) du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche maritime (MARHPM), qui s'est achevée en novembre 2024.

Le projet vise à développer le secteur agricole en promouvant l'agriculture biologique à travers la création de bioterritoires sur les sites pilotes de Hazoua (Tozeur), Kesra (Siliana), Majel Bel Abbes (Kasserine), Haouaria (Nabeul) et Sejnène (Bizerte). Les bioterritoires sont des zones géographiques où les agriculteurs, le public, les opérateurs touristiques, les associations et les autorités publiques concluent un accord pour la gestion durable des ressources locales, sur la base des principes et des pratiques de l'agriculture biologique, dans le but de maximiser le potentiel économique et socioculturel du territoire. L'agriculture biologique est promue comme un outil de croissance socio-économique, en mettant en évidence son rôle multifonctionnel et sa synergie avec les autres secteurs de l'économie locale, en renforçant ses filières et en augmentant, diversifiant et valorisant sa production. L'initiative s'articule autour de cinq domaines thématiques principaux : économique, juridique, assistance technique et formation, socioculturel et environnemental. L'objectif est d'activer les filières primaires (agricoles) et complémentaires (tourisme durable, artisanat) dans les zones d'intervention, en offrant un soutien matériel et immatériel.

FASSA – Filières Agro-Soutenables pour la Sécurité Alimentaire

Le projet FASSA vise à répondre efficacement à la nécessité d'une transition vers des modèles de développement agricole et socio-économique durables dans les régions tunisiennes de Jendouba, Kairouan et Mahdia. Pour atteindre l'objectif de contribuer à la sécurité alimentaire en Tunisie, FASSA s'articule autour de trois axes complémentaires :

Budget : EUR 2M
Contribution AICS : EUR 1.94M
Date de début : 2025
Organisme Promoteur : COSPE
Objectif général : Contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaires en Tunisie à travers des filières agroalimentaires équitables et respectueuses des ressources et des écosystèmes locaux.

1. Le renforcement du pouvoir décisionnel des agricultrices, à travers la création de groupes de « femmes ressources » chargées d'élaborer des agendas territoriaux, dans le but d'identifier les priorités et de mettre en œuvre des actions pilotes.
2. La promotion de pratiques agricoles durables, notamment par le biais de formations en agroécologie, en économie sociale et solidaire et en coopérativisme, ainsi que par la création de parcelles pilotes pour valoriser les semences fourragères locales et améliorer la qualité et la quantité de la production laitière.
3. Le renforcement des réseaux régionaux, nationaux et internationaux des structures économiques collectives et des acteurs de l'économie sociale et solidaire, avec une attention particulière à la capitalisation des bonnes pratiques et au travail de plaidoyer en faveur d'un cadre législatif favorable à la transition socio-écologique.

MAWARID (ressources) : Gestion de l'agriculture, de l'eau et des déchets pour un développement inclusif

Le projet MAWARID vise à renforcer la durabilité de l'agriculture face au changement climatique, en encourageant l'adoption de pratiques agricoles durables, la valorisation des ressources locales – en particulier les eaux usées traitées et les déchets organiques – et en soutenant les revenus agricoles grâce à la commercialisation de produits à haute valeur nutritionnelle. MAWARID soutient la transition agroécologique des producteurs et productrices, dans le but de réduire l'impact environnemental, d'améliorer l'accès au marché et d'augmenter la valeur des produits. Le projet promeut un lien entre l'agriculture durable et les cantines scolaires afin d'améliorer la nutrition infantile, tout en répondant à l'urgence de protéger les ressources en eau et de dépasser le modèle agricole intensif.

Budget : EUR 2.1M
Contribution AICS : EUR 2M
Date de début : 2025
Organisme Promoteur : ARCS
Objectif général : Améliorer la sécurité alimentaire et accroître la productivité et la durabilité économique et environnementale du secteur agricole grâce à la diffusion de pratiques agroécologiques.

Programme de Coopération Délégée ADAPT

Le programme ADAPT « Soutien au développement durable du secteur agricole et de la pêche artisanale en Tunisie » est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS) en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Le programme contribue au développement durable de la Tunisie grâce à une approche innovante, équitable et respectueuse de l'environnement, visant à concilier sécurité et autosuffisance alimentaire avec une gestion responsable des ressources naturelles.

Budget : EUR 70M

Date de début : 2020

Organisme de mise en œuvre : AICS

Objectif général : Des systèmes de production écologiques et durables améliorent les performances économiques, sociales et environnementales des opérateurs des chaînes de valeurs associées.

La composante « investissements » du Programme vise à soutenir les investissements privés durables du point de vue économique, sociale et environnementale dans les secteurs de l'agriculture, pêche et aquaculture, à travers une contribution sous forme de don, couvrant jusqu'à 14 % du montant du crédit accordé à l'investisseur privé par une banque ou une Institution de leasing. Le but est d'offrir aux entreprises agricoles et halieutiques les ressources adéquates pour adapter leurs modèles de production aux impératifs environnementaux et améliorer leurs rendements et leur résilience face aux crises actuelles. Au-delà d'un soutien financier direct, le Programme a également comme objectif celui de renforcer les capacités des organisations professionnelles agricoles et de la pêche, en améliorant la qualité de services offerts à leurs membres. Par ailleurs, la composante céréales du Programme a comme but de contribuer à la durabilité et à la résilience de la filière céréalière tunisienne, en soutenant la transition écologique et en contribuant aux coûts de production des producteurs de céréales ayant obtenu une facilité de paiement auprès d'un collecteur mandaté par l'Office des céréales (OC). Enfin, l'intervention du PAM vise à améliorer la chaîne d'approvisionnement des cantines scolaires, à travers la promotion des circuits courts et la sensibilisation vers une consommation plus responsable.